

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 43

Artikel: Se noiera ! - Se noiera pas !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207196>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN MONSIEUR FORT OCCUPÉ

Il y a des gens en ce bas monde dont l'occupation principale est d'être toujours très occupés. Ne croyez pas à un truisme. C'est l'exactitude parfaite. Avant hier, par exemple, j'ai rencontré M^{me} Cuendet, une amie de ma femme. Nous avons quelque peu jaser sur la Palud et comme je m'étonnais de ce que cette excellente personne ne fût pas partie pour quelque alpestre villégiature, M^{me} Cuendet m'en expliqua la raison.

— Eh! ne m'en parlez pas, cher monsieur, cela eût fait tant de bien à notre Paul qui prépare son baccalauréat et se surmène réellement, et à notre Julie, si pauvre de sang, vous savez. Un rien la met à terre. C'est une pitié. Et à moi-même. Mais il n'y faut pas songer, voyez-vous. Mon mari ne peut quitter Lausanne. Il est si occupé.

J'ouvris de grands yeux. Les Cuendet sont avantagés d'une fortune assez rondelette. Madame apporta une dot respectable que la mort de son père a bien consolidée. Cuendet, lui-même, a « subi » plusieurs héritages. Ce sont des gens « bien ». Et nous n'avons jamais su, à Lausanne, que M. Cuendet se vouât à un travail quelconque. Cependant, depuis des années, j'entends son épouse soupirer avec des regards langoureux :

— Mon mari est si occupé... Une grosse affaire... vous savez...

Ce que fait exactement cet excellent Cuendet, personne ne l'a jamais su. De grosses affaires... Un point : c'est tout. Ce que sont ces grosses affaires, l'oracle sybillique ne saurait, lui-même, nous éclairer à ce sujet. M^{me} Cuendet en parle mystérieusement, en plissant les lèvres, en arrondissant les yeux, en hochant la tête d'un air entendu, mais je n'oserais affirmer qu'elle le sache elle-même. Pour éviter une fâcheuse indiscretion, — dame! un mot maladroit peut faire manquer une combinaison sans cela fructueuse, — M. Cuendet connaissant le défaut traditionnel du sexe féminin, se sera sans doute gardé d'en instruire sa femme. Prudence est mère de sûreté.

Ce qui est indéniable, c'est que ce bon Cuendet a de très grosses affaires en train. Sa journée est accaparée par de successifs rendez-vous. On le rencontre à la Cité, allant des Finances à l'Intérieur, de l'Intérieur à l'Agriculture et Commerce. On l'aperçoit à l'Hôtel-de-Ville. On le remarque chez les notaires, chez les avocats, dans les banques. A 11 heures avant midi, vous le trouverez au « rapport », à 2 heures après midi, il prend le café avec des gens d'affaires... Et, cependant, malgré ces allées, ces venues, ces conciliabules, ces dissertations, ces apéritifs financiers et ces cafés industriels, on ne voit pas trop quelle opération ce brave Cuendet a, jusqu'à ce jour, menée à bien. Ce serait, néanmoins, déplorable que si belle activité se dépensât en pure perte.

J'avoue m'être efforcé à pénétrer son secret, mais toute ma diplomatie quasi-machiavélique échoua devant le mutisme de mon ami. Tout ce que j'ai pu comprendre c'est qu'il s'agit du lancement et de l'exploitation d'une découverte scientifique « appelée, dirait un prospectus, à révolutionner l'industrie et à doter notre beau pays d'une source de prospérité aussi lucrative qu'inépuisable ».

Est-ce à dire que le doux Cuendet ait inventé quoi que ce soit? Eh! non! Pas une âme, à Lausanne, n'oserait sérieusement émettre une semblable hypothèse. Cuendet est avant tout un homme pratique. Il a de la lecture. Il a quelque expérience du monde. Il connaît l'homme et l'humanité. Il sait que les gens pratiques ne gaspillent pas leur temps à chercher au fond d'un creuset ou d'une cornue la pierre philosophale ou le radium, c'est bon pour les savants,

pour les rêveurs. L'homme pratique se contente d'utiliser les découvertes d'autrui, de partager — ou d'accaparer — sa gloire, et surtout les bénéfices, tout en laissant au découvreur un morceau de pain plus ou moins beurré. Et, n'est-ce pas équitable, s'il vous plaît? Faire des découvertes, si grandes, si bienfaisantes soient-elles, la belle affaire! Ce qui est vraiment méritoire c'est de leur assurer l'existence commerciale, financière!

Notre Cuendet est toujours exténué. Il multiplie les démarches, il accumule les combinaisons; il établit le rentage et les dividendes... Il est partout, il voit tout, il fait tout, il note tout. Ses poches sont bourrées de papiers et de documents, son carnet regorge de chiffres et de schémas. Vous lui parlez, il vous répond à peine; ou bien il semble tomber du dix-septième étage : il pense à son affaire, qui ne vit que par lui, qui ne tient qu'à un fil et qui menace de s'effondrer, pour peu qu'il la néglige.

Et, alors, comment voulez-vous que, dans ces conditions, la famille Cuendet s'échappe vers des horizons nouveaux? A peine se permettrait-on quelques visites à droite et à gauche chez des amis, pas très loin, à Savigny, à Vallorbe, aux Avants, à Chardonne, un jour ici, un jour là.

— Mais mon mari n'y viendra pas, vous comprenez. Peut-être un dimanche... et encore. Il faut se faire une raison. Aussi bien ce n'est qu'une passée. Ses affaires marchent à merveille. D'ici peu tout sera en train... Et alors Eugène — *c'est le nom de l'époux occupé* — pourra goûter un repos bien gagné. Au revoir, cher monsieur, bien des choses à Jeanne.

Jeanne, c'est ma femme, à laquelle je m'empresserai de dire « bien des choses », ne saura non plus la principale : c'est à quoi l'ami Cuendet est occupé depuis vingt-cinq ans.

Nous l'apprendrons peut-être un jour.

LOUIS DE LA BOUTIQUE.

Entre pépiniéristes. — Entendu à l'Exposition d'agriculture dans le préau de l'Ecole de Beaulieu :

— Ravissante, ta fillette; sa bouche, une cerise; ses joues, deux pommes d'api...

— Oui, mais elle fait un peu trop sa poire.

L'homme noir. — Deux gaminés sortent de l'école :

— Si tu savais comme j'ai eu peur; le ramoneur est venu chez nous, il était tout noir!

— Oh bien, celui qui est venu chez nous était encore plus noir, on ne lui voyait que les yeux, et quand il les fermait on ne voyait plus personne!

ONNA TSEMISE QU'A VU DAU PAYI

JULES-DAI-FENNE, quemet on lâi desâi, étâi d'â pllieindre! L'avâi quatre femme pè l'ottô: sa balla-mère, la felhie à sa balla-mère que l'étâi dan sa fenna et sè duve bouibe, duve besoune. La balla-mère étâi onna taleina, adî à pequâ et à ronnâ; la fenna étâi on bocon bordon et lè duve felhie étâi dâi vouïpe. Lo pouô Jules-dâi-fenne ein étâi devourâ! ma, peinsâ-vâi assebin: quatre femme. N'êtâi pas quatre de traou, ma dein ti lè casse traî. Vo sède prau qu'on dit: « Dâi femme dein on ottô, n'ein faut pas mè que de fernet dein on pâilo. »

Pouô corps de Jules! L'a vu dau payi. Accutavâi: On coup l'êtâi z'u à Lozena po menâ veindre on bêtion que voliève mau veri et l'êtâi lo momeint de lo fère ruppâ ai dzein de la vela devant que sâi crèvâ. Quand l'è que l'eut terf sa mounfa, vint à passâ per la Ripouna, iô vâi on' espèce d'estafîe que veindâi dâi tsemise *po lo né*, que desâi; por cein que, vo sède, lè dzein de vela mettant on pantet pe coffo po lo né que po lo dzo. Cotâve pas tan tchè et l'êtâi eintortolliâ dein on galé papâi, que, ma fâi, Jules-dâi-

fenne, lâi vint la brelaire d'ein atsetâ iena po pouâi mi dremi. La sinna étâi grossira qu'on diâbllo, et lo dèmedzive.

S'ein va dan, son paquêt dèso lo brè et l'arreve vè sè ronnâre, iô lè tràove tote lè quatre dein lo pâilo que petit-goutâvant avoué dau café et dau séré.

— Qu'a-to oncora atsetâ? que lâi fâ la balla-mère.

— Onna tsemise po dremi, que repond; mè pantet de tâile mè dèmedzant que me seimblie adî que l'è dâi piau.

— T'i prau fou po cein, que fâ la fenna. L'a-to omète asseyâ?

— Bin su que na. Pouâvo pas l'asseyâ dessu la Ripouna. Lo marchand l'a de que dèvessâi allâ.

— T'i bin adî lo mîmo, que diant lè duvè fè malle ein on iâdzo. Tè faut vito l'asseyâ!

Déliettant lo paquêt, et l'einfatant lo pouô Jules dein la tsemise, que l'êtâi assa granta qu'onna roba de ministre, que vo z'arâi faliu vère. Lo Jules s'eincobliève dein lo pantet. Vo z'arâi djurâ onna fantoîma.

— T'i galé! que lâi fasâi la balla-mère.

— L'è on bocon grand, clli pantet. Vo faut m'ein rongni on bet! ai mandze assebin, et l'âodrâi bin, que dit dinse Jules-dâi-fenne.

— N'è pas mè que lo vu fère, dit la balla-mère.

— Ni mè! ni mè! ni mè! que brâmant ein on iâdze la mère et lè fèmale.

Quand fut solet, Jules sè peinsè dinse: « Cllia tsemise m'âodrâi bin! Mè fenne la voliant pas tsapliâ, mè faut lo fère mè-mîmo.

Eimpougne lè z'effove, rongne on demi-pi âo pantet et traî pouce ai mandze et s'ein va tot content de l'asseyâ vè lo né.

A la nè tsezâite, la balla-mère sè dit assebin: « Tè faut fère on plliési on cou à clli matafan de Jules. L'eintre dan dein lo pâilo, rongne assebin on demi-pi âo pantet et atan ai mandze et fo lo camp tota benâise.

La fenna s'êtâi assebin repeintyâ d'ître dinse croûie. A novillon l'êtâi eintrâie et l'avâi rongni on demi-pi âo pantet et on bon bet ai mandze.

Devè lo né, iena dâi fèmale avâi peinsâ: « Mè fau ître on bocon dzeintyâ avoué lo père et tsa-piâ lo bas de son pantet, que la mère sè fotâi pas de li. » Et l'avâi fé quemet l'avâi de et copâ onna forta mesoura, sein alluma la cllière, ein catson.

L'êtâi pas pi via bin adrâi que sa chèra arre-vâve. L'êtâi on bocon novilleinta, et rongne oncora on iâdzo son demi-pi assebin.

Quand l'è arreva lo momeint de sè reduire, Jules-dâi-fenne sè devîte a tsavon, preind sa balla tsemise, tot content de pouâi fère vère à sa brâva bordena que l'avâi su fotemassî aprî, doûte sè tsausse, trè sa tsemise de dzo et l'einfate l'autro.

Ma fâi! l'è bin lo cas de dere que sè preseintâve à sa fenna avoué arme et bagâdzo. Peinsâvo vâi çosse: sa tsemise l'avâi atant de mandzè qu'onna tsemise de fenna, et lo pantet l'avâi étâi rongni tant qu'on pi d'amon dau bourillon.

Jules-dâi-fenne ein a rein pu fère d'autro qu'on croûio gilet que met po allâ ariâ.

MARC A LOUIS.

Se noiera! — Se noiera pas!

Un pauvre hère tombe à l'eau. Il s'efforce de regagner la rive. La foule alors s'accumule sur les quais, et tout aussitôt des paris s'organisent :

— Il sait nager!

— Il ne sait pas nager!

— Il se noiera!

— Il ne se noiera pas!

— Dix francs qu'il se noie!

— Dix francs que non!

Deux bateliers, témoins de l'accident, sautent dans leurs barques et vont au secours du mal-

heureux. Encore quelques coups de rames et ils vont l'arracher à la mort.

Mais, à ce moment, un cri général s'élève : « Il y a un pari ! »

A ces mots, les bateliers s'éloignent aussitôt. L'homme se noie.

Le pari est gagné, et la foule se dissipe en se félicitant du spectacle.

On nous assure que ceci ne se passait pas chez nous.

LE GRAND HOMME!

L'AUTEUR du *Passant*, du *Trésor*, du *Luthier de Crémone*, de la *Veillée*, de la *Grève des Forgerons*, celui que l'on appelait le « bon, le doux Coppée », le poète des humbles, avait parfois la rime mordante.

Lui qui, sur ses vieux jours et pour son malheur, se lança dans la politique, n'aima pas toujours les politiciens, témoin les vers suivants qu'un jour lui inspira la statue de l'un de ces derniers, dont il n'a pas jugé utile de nous dire le nom.

C'était un bavard de talent très mince,
Et, pendant trente ans, il avait été
Fameux à Paris, grand homme en province,
Ministre deux fois, toujours député.

Traité d'éminent et de sympathique,
Il avait trahi deux ou trois serments,
Ainsi qu'il convient dans la politique.
Bref, c'était l'honneur de nos parlements.

Il mourut. Sa ville — elle était très fière
D'avoir enfanté ce contemporain.
Dès qu'il fut enfin muet dans sa bière —
Le fit, sans tarder, revivre en airain...

J'ai vu sa statue. Elle est sur la place
Où se tient toujours le marché couvert.
C'est bien l'orateur : son geste menace,
Et sa redingote est en bronze vert.

Mais nos bons ruraux, vile multitude,
Vendant les produits du pays natal,
Sans y voir malice et par habitude,
Mettent leurs baudets près du piédestal.

Et tous les lundis, quand les paysannes,
Sous les piliers noirs viennent se ranger,
Le tribun d'airain harangue des ânes,
Et ça ne doit pas beaucoup le changer.

ENTRE CHIEN ET FUSIL

Tous les chasseurs sont sur le pont. La plume est rare, mais le poil donne. Il vaudrait mieux, pour les chasseurs, qu'on en pût dire de la plume comme du poil. Il n'y a pas mèche : cailles, bécassines, perdreaux, faisans, restent invisibles. Les chiens, au flair subtil, y perdent leur latin.

D'ailleurs, la chasse est souvent la boîte à surprises, et les chasseurs s'exposent à plus d'un mécompte.

Vous connaissez bien l'histoire de celui qui, suivant les bords d'une rivière, aperçoit une flotille de canards domestiques manœuvrant sur l'eau.

D'un coup de feu, il culbute le premier canard.

Alors, un paysan se dresse sur l'autre rive, — le propriétaire des canards, sans doute.

Le chasseur — qui redoute la légitime colère de ce brave homme — lui jette une pièce de cent sous pour l'indemniser.

Le paysan la ramasse et la met dans sa poche.

Deuxième coup de feu, deuxième canard sur le flanc, — deuxième pièce de cent sous, qui va rejoindre sournoisement la première.

Le chasseur, que le jeu amuse, demande alors au paysan :

— Peut-on continuer au même prix ?

— A votre aise, répond le fin matois ; seulement je vas vous dire : ces canards-là, y sont point à moi !

Mais certainement vous connaissez moins ces vers de Raphaël Chaigneau, que le hasard nous met sous la main. Ils ont pour titre : *En chasse*, et donnent vraiment envie d'en savoir plus long sur ce chansonnier, dont le nom n'est pas très connu :

Avant l'aube, père Thomas
Prit son fusil, siffa sa chienne
Et but le vieux rhum, que l'hygiène
Recommande aux bons estomacs.

— « En chasse ! en chasse ! Allons, Mirza !
Fouille ces joncs et ces genièvres !
Il y a des peuples de lièvres
Et de perdrix dans ce colza !

» Vois-tu des canards sur la berge ?
Fais ton métier, non, blague à part !
... Mauvais temps. Or commençons par
Tuer le ver dans cette auberge !

» Ça réchauffe et rend plus hardi !..
Diable ! cabaretière ! diable !..
En négligé ?... C'est fort aimable !..
Si j'étais plus jeune, pardi !

» Vous rougiriez de la surprise
Et je ferais un compliment
Malin, tourné bien joliment..
Bah !... voulez-vous prendre une prise ? »

— Puis, choisissant, en connaisseur,
Ce bon vin blanc de la Comète
Qui met des fleurs sur la pommette
Et rend joyeux, le vieux chasseur

Emplit sa gourde au ventre large
Et s'en sauva par les labours,
Comme si cinquante tambours
Avaient, pour lui, battu la charge !

Il revint au soleil couchant,
Parmi la campagne assoupie,
Sans avoir vu même une pie,
Bredouille, et parfois trébuchant !

Car père Thomas, en revanche,
S'était désaltéré dans maint
Cabaret aimable, en chemin,
Où l'hôtesse, poing sur la hanche,

Sourit, en vous versant du vin,
D'une bouche rouge et maligne...
Or, il traversait une vigne,
Aux pampres rous, lorsqu'il advint

Que Mirza, presque sous sa botte,
Trouva — car elle avait du flair ! —
Une grive, le ventre en l'air,
Vraisemblablement en ribote.

Mais, fraternel, le vieux chasseur,
Sous les pampres, laissa la grive
Ivre-morte, — car tout arrive ! —
Il lui dit : « Dors en paix, ma sœur !

» Repose en la belle allégresse
De cette vigne, ton séjour !
Moi, je n'ai pas fait de lois pour
La répression de l'ivresse ! »

VIEUX NOUVEAU

On connaît la tendance des dames à vouloir aujourd'hui porter les culottes, et pas seulement pour aller à la montagne ou à bicyclette.

On appelle cela le *féminisme*, un nom nouveau, parce que beaucoup s'imaginent naïvement qu'il s'agit d'une chose toute nouvelle.

Il n'en est rien.

Au temps de l'empereur romain Commode (161-192 avant J.-C.) — ça remonte loin, comme on voit — un homme illustre, saint Clément d'Alexandrie, écrivait ceci :

« L'homme n'a besoin d'habits que pour se mettre à l'abri du chaud et du froid, et ne pas être incommodé par les intempéries des saisons. Si c'est là l'unique cause de la nécessité de se vêtir, pourquoi les vêtements des femmes seraient-ils différents de ceux des hommes, puisque cette nécessité est commune aux deux sexes, comme celle de se nourrir ? Pourquoi la forme de leurs habits serait-elle différente, puisqu'ils en font le même usage ? »

Toutefois, saint Clément d'Alexandrie tenait

compte de la délicatesse de la femme, et il ajoutait :

« S'il faut accorder quelque chose à cette faiblesse naturelle des femmes, permettez-leur l'usage d'étoffes plus douces et moins grossières ; mais défendons à leur vanité ces longs vêtements, travaillés avec une curieuse recherche, où brillent et s'entremêlent des fils légers d'or et de soie. »

Ici, par exemple, les dames protesteront sans doute. Elles veulent bien, pour aller à bicyclette, revêtir le costume masculin ; mais leur interdire les robes élégantes, la soie et le velours, toutes les richesses de la mode ! ah ! non, mille fois non !

D'ailleurs, nous sommes loin du temps où régnait l'empereur Commode.

LE CANDIDAT CHEMINOT

Le chef de gare d'une ville du canton de Vaud reçut, il y a quelques années, de la part d'un brave ressortissant de la Haute-Savoie, des offres de service libellées textuellement comme suit. (Nous supprimons seulement les noms de famille et de localité.)

Monsieur le chef de gare à X... Je vous écris que les lignes pour me recamanté a vous pour que vous mes procurier une placez au chemin de fer suisse pour chargés et des chargés les marchandige en gare vous taserés de votres bonne volontés de fère votre possible pour mi fière antré os pluvites posibl dan le courants du nouvel lan quan maimes que jé sui pa suisses saves rien dirs jean conet dés savoair qui ison placés vous ferrés tous votre posibl et je vous donne 25 francs de bonne main si vous mis fetes antrés vous gi metre toutes votres bonne volontés et votre posibl il liora moiin veux meffrès reponce au pluvite posibl sil liar moiin : Monsieur N. N... a la vernaz parto Y. haute savoie je suis né le 8 octobre 1868 quand maimes que je seis un peux agés sa ves rien dirs je seir osi bon come un de vintante je mon livret militair.

Resevèr monsantimants et vous metrès sure letre de réponce sil fo vou galés trouves.

Payerne en l'air. — La journée d'aviation de Payerne, demain dimanche, s'annonce comme un très grand succès. On y verra voler trois aviateurs vaudois, Failloubaz, déjà célèbre, Grandjean et Caillet ; ces deux derniers, sur des appareils de leur invention. Des trains spéciaux sont organisés dans toutes les directions. Il y aura foule.

Au Théâtre et au Kursaal, qui viennent à peine d'ouvrir leurs portes, la saison bat déjà son plein. Les salles comblées succèdent aux salles comblées, et MM. Bonarel et Tapie, par la variété et le choix de leurs répertoires, par le talent et la grâce de leurs artistes, par la richesse de la mise en scène, justifient pleinement la faveur du public.

Demain dimanche, au **Théâtre, Roule-la-Bosse**, grand drame en 5 actes et 6 tableaux. — Mardi 25, deuxième de **Ruy-Bias**, de Victor Hugo, qui, jeudi, eut un très beau succès. — Jeudi 27, première soirée de gala, **La Vierge folle**, 4 actes de Henri Bataille.

Au **Kursaal**, c'est toujours l'immortelle **Veuve joyeuse**. Elle devait nous faire hier ses adieux, mais ses admirateurs — ils sont nombreux encore — n'ont pas voulu entendre raison. Ils l'obligent à tenir l'affiche jusqu'à mardi. Mais cette fois ce sera la dernière irrévocablement. Demain, dimanche, matinée et soirée.

Lundi à 5 h. et à 8 h. du soir, dans la salle des concerts du Conservatoire de musique, rue du Midi, 3^e conférence de M. Henri Thuillard : **Promenade d'art en Italie**. Une heure des plus agréables ; causerie et projections.

Gâteau Mont-Blanc.

Deux tasses de sucre, les deux tiers d'une tasse de beurre, sept blancs d'œufs bien battus, deux tiers de tasse de lait frais, deux tasses de farine, une tasse de Maïzena, deux cuillerées à café de levain en poudre. Faites cuire au four dans des moules. Battez les blancs de trois œufs et un peu de sucre, sans cependant les battre trop ; mettez un peu de cette mousse sur vos gâteaux et mettez sur le tout un peu de noix de coco râpée.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie FATIO & GREC.